



VINDRY
sur Turdine

Centre Communal d'Action Sociale

Liste des délibérations examinées
par le Conseil d'Administration du
CCAS (article L2121-25 CGCT)
06 juillet 2022

L'an deux mil vingt-deux, le six juillet à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Vindry-sur-Turdine, dûment convoqué le 22 juin 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Christian PRADEL,

Présents : Mr PRADEL Christian, Mme DI STEFANO Annick, Mme EGLOFF Clarisse, Mme FAVRE Marie Françoise, Mr GAUDON Daniel, Mme MURE Christelle, Mme PERRIN Emilie, Mme SOLY Simone, Mme VERMARE Marie-Claude, Mme WESSE Béatrice,

Absente : Mme GONDARD Isabelle

Secrétaire de Séance : Mme WESSE Béatrice

Approbation du compte rendu de la réunion du conseil d'administration du 17/05/2022 :
unanimité des présents.

1°) CCAS

2022-061 Bon de secours montant de l'aide financière de 279€

→ Approuvée à l'unanimité des présents

2°) Résidence Autonomie Les TILLEULS

2022-062 Avenant n°2 à la convention de location du 30 Décembre 1985

L'avenant n°2 a pour but de prolonger de 3 ans la présente convention de localisation en date du 30 décembre 1985 entre les soussignés « 3 F résidences, Société Anonyme d'HLM au capital de 64 303 310€ dont le siège social est à Ivry-sur-Seine 94200, 1 boulevard Hippolyte Marques, inscrite au Registre des Commerces et de Société de Créteil sous le numéro B 495 286 098 », désigné ci-dessous comme le bailleur et « Le centre Communal d'Action Sociale de la commune de VINDRY S/TURDINE 69490, sis 5 place Jean XXIII », désigné ci-dessous comme le gestionnaire

→ Approuvée à l'unanimité des présents